

POUR LES SOLIDARITÉS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

ASSISES DÉPARTEMENTALES

DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

PREMIÈRES ASSISES DÉPARTEMENTALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Un rendez-vous inédit pour les professionnels de l'enfance et de la famille

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, et Amelle Deschamps, vice-présidente chargée de l'enfance et des familles, souhaitent témoigner de l'engagement du Département pour la prévention et la protection de l'enfance. Les premières Assises départementales sur ce thème auront lieu le mardi 17 septembre 2024 au Colisée à Chalon-sur-Saône. 600 professionnels sont attendus.

Le Département de Saône-et-Loire organise ses premières Assises départementales de la protection de l'enfance. Un rendez-vous pour les professionnels, qui s'inscrit dans la dynamique du Schéma unique des solidarités (SUDS) et du Plan enfance de la collectivité.

En 2023, le Département de Saône-et-Loire a fait le choix de s'engager dans une démarche de Schéma unique des solidarités pour cinq ans afin notamment d'établir les priorités en matière de soutien aux enfants et aux familles.



LES OBJECTIFS DE CE SCHÉMA

- ④ **Renforcer la prévention et le soutien à la parentalité** en réponse aux besoins des enfants et de leurs familles
- ④ **Poursuivre l'adaptation de l'offre d'accueil et d'accompagnement** en protection de l'enfance, en créant par exemple 144 places dans le cadre du plan enfance, dont 48 au sein du village d'enfants qui ouvrira début 2027 à Saint-Gengoux-le-National, ou avec des mesures d'intervention à domicile renforcées pour accompagner le retour d'enfants au sein de leur famille à l'issue d'un placement
- ④ **Diversifier l'offre existante** afin de mieux répondre aux besoins fondamentaux des enfants confiés et au cadre réglementaire actuel
- ④ **Réfléchir, avec l'ensemble des partenaires, aux modalités d'accompagnement** des enfants et des familles, à domicile ou lors d'un placement, par le biais de référentiels professionnels partagés.



DONNÉES CLÉS



4 575 informations qualifiées de préoccupantes en 2023 (+ 14.4 % par rapport à 2022)



3 227 enfants ou jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance au 31/12/2023 (+ 7 % par rapport à 2022)



433 familles bénéficiant de l'intervention d'un TISF au 31/12/2023 (+9%)



1 628 enfants ou jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure éducative à domicile au 31/12/2023 (+ 7%)



1 806 enfants ou jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de placement au 31/12/2023 (+ 13%)

** Certains enfants peuvent bénéficier de plusieurs mesures simultanément*

Pour répondre aux ambitions de ce schéma, l'interconnaissance et la coopération entre acteurs de la protection de l'enfance doivent être renforcées, afin de garantir une action sociale coordonnée et efficiente à l'échelle départementale en faveur des enfants et des familles.

En réunissant près de 600 professionnels de la protection de l'enfance, ces Assises départementales viennent enrichir les dynamiques partenariales et promouvoir ce qui fait sens commun entre les acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance. Elles visent également à rendre plus lisibles les interventions de chaque acteur, dans une logique de complémentarité, par le partage des pratiques innovantes.

Avec un programme de conférences riche et ambitieux pour répondre aux préoccupations des acteurs de l'enfance et des familles*, les Assises départementales de la protection de l'enfance s'imposent comme une opportunité unique pour les professionnels.



** La protection de l'enfance mobilise un ensemble de professionnels aux compétences complémentaires autour des enfants et de leurs familles : assistants familiaux, techniciens de l'intervention sociale et familiale, animateurs, maîtres de maison, surveillants, travailleurs sociaux, psychologues, infirmiers, puéricultrices, sage-femme, médecins, directeurs et chefs de service, ... ainsi que de multiples partenaires (éducation nationale, centres hospitaliers, protection judiciaire de la jeunesse, gendarmerie, tribunal judiciaire, associations, collectivités locales, ...)*

AU PROGRAMME DE 9H A 16H

> DES INTERVENTIONS

> 9h30

Florence DABIN

Présidente du Groupement d'intérêt public de France enfance protégée et Présidente du Département de Maine-et-Loire

> 10h

Conférence

Magali Fougère-Ricaud

Magistrate et chargée de mission à l'Observatoire national de la protection de l'enfance

« *Comment les récentes évolutions législatives modifient le contexte et les objectifs d'intervention des professionnels ?* »

> 11h30 - 14h

Forum des acteurs de la protection de l'enfance*

> 14h

Conférence

Docteur Marie-Paule Martin-Blachais

Rapporteur de la «Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance» - Mission ministérielle 2017

« *Comment répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant dans le contexte actuel ?* »

Marie Mercier

Sénateur de Saône-et-Loire, rapporteur de la Proposition de loi visant à mieux protéger les enfants victimes de violences intrafamiliales - février 2024

*Forum des acteurs de la protection de l'enfance

Composé d'une vingtaine de stands, ce forum permet aux acteurs de présenter une ou plusieurs missions relatives à l'une des étapes du parcours de l'enfant en protection de l'enfance. Une occasion unique pour permettre aux professionnels de la protection de l'enfance du Département et du champ partenarial de présenter leur service et de mettre en lumière des actions innovantes de 11h30 à 14h.

Dessins de Jacques Sardat *alias cled'12*



Croquis des intervenants et des professionnels et diffusion en direct des dessins.

Diffusion en direct et en replay

Les temps de plénière seront diffusés en direct sur Facebook (et disponibles en replay sur You Tube) permettant aux professionnels à distance de suivre les conférences et les échanges.

Un film

Enfin, un film d'environ 45minutes viendra mettre en valeur les témoignages d'une di-zaine de professionnels de la protection de l'enfance.